Message du 06/05/20 11:10

> De : "CNCEJ" <<u>cncej@cncej.org</u>> > A : "CNCEJ" <<u>cncej@cncej.org</u>>

> Copie à :

> Objet : IMPORTANT : Carte Expert arrivant à échéance de façon anticipée (25/8/2020)

> >

Chers consœurs et confrères.

En votre qualité de Président(e) de Compagnie,

En votre qualité de RRO,

Certeurope nous a précisé les conditions visant les cartes EXPERT arrivant à échéance de façon anticipée le 25 août 2020, il y a <u>763 experts concernés</u>. (nous n'en avons pas reçu de liste)

Pour renouveler ces cartes, Certeurope nous a confirmé la prise en compte des mois d'utilisation perdus (le maximum constaté est de 11 mois) par la méthode suivante :
-> Un code promotion devra être renseigné sur le portail de commande (www.carte-expert.fr), ce code permettra aux experts concernés de bénéficier de 34% de remise (soit 105 €HT pour ce nouveau certificat et une période de validité de 3 ans)
Bien entendu, les experts non concernés par ce code de promotion ne doivent en aucun cas l'utiliser, le message ne sera adressé qu'aux SEULS EXPERTS CONCERNES.
Certeurope nous a spécifiquement alerté sur ce point.

Je tenais à vous informer de l'envoi prochain de la correspondance Certeurope par mail, surveillez vos boites mail associées à votre Certificat (voir un précédent message de ma part à ce sujet).

Je vous remercie à votre tour de relayer auprès de vos confrères utilisateurs de la plateforme.

Je profite de ce message pour vous rappeler – si cela n'est pas déjà fait - qu'il faut vous inscrire ainsi que vos formateurs et RRO postulants au sujet de la présentation de la **PROCHAINE MISE A JOUR OPALEXE** ici : https://framaforms.org/inscription-webinar-de-presentation-opalexe-1588244133

Bien cordialement,

Pascal Gauthier

